

>> Exercice

>> L'AUTEUR

Michel JEANNEY

Secrétaire général de rédaction de la DV

Développement de l'entreprise : « **Résovet, au service de votre projet** »

Résovet est une démarche et un dispositif d'accompagnement personnalisé des entreprises vétérinaires : le Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL) vient d'en présenter les grandes lignes*. Rémi Gellé précise pourquoi le syndicat qu'il préside a élaboré ce concept et ces outils, qui seront disponibles au cours du deuxième trimestre.

▮ **La Dépêche Vétérinaire : Résovet propose des prestations personnalisées et accessibles à tous les vétérinaires désireux de développer des projets. Pourquoi cette initiative ?**

Rémi Gellé, président du SNVEL : Notre profession va vivre plus de bouleversements qu'au cours de ces dernières dizaines d'années. A l'origine, il y a la directive Services, bien entendu, mais aussi le devenir du mandat sanitaire, la délégation d'actes, la prescription-délivrance des médicaments... Chacun aura à analyser l'impact de ces évolutions sur ses modalités d'exercice et imaginer son développement dans ce contexte.

▮ **D.V. : Est-ce un projet « en réaction » et quelle est alors la légitimité du syndicat sur ce dossier ?**

R.G. : Des initiatives isolées se dévoilent : réseaux de compétences, franchises « capitalistiques », services liés à des contrats-fournisseurs... Le SNVEL doit-il rester simple observateur ? Selon ses statuts, il est le garant de la promotion des intérêts moraux et matériels, donc économiques, des praticiens... au-delà de ses seuls adhérents.

Les sujets que nous traitons déjà chaque jour (fiscalité, devenir du libéral, structures d'exercice, pharmacie...) ont des retombées pour chacun ; nous mesurons cette responsabilité. Il ne s'agit donc pas d'un projet contre quiconque mais une manière d'aborder et d'organiser les réseaux de compétence de demain, dans un projet global et indépendant de toute hégémonie commerciale et financière.

▮ **D.V. : Comment cela s'organise-t-il ?**

R.G. : Au travers de sa société de services SAPV (Société d'actions et de promotions vétérinaire, dont le SNVEL est le seul actionnaire) et de son organisme de formation Formavéto, le SNVEL accompagne déjà plusieurs milliers de vétérinaires dans l'évolution et le développement de leurs entreprises vétérinaires libérales. En potentialisant ces outils et ces prestations, et en les complétant avec d'autres intervenants (experts-comptables, juristes, fiscalistes, consultants en management...), Résovet agit comme tiers de confiance, fédérateur de moyens et incubateur de compétences et d'expertises.

▮ **D.V. : N'y a-t-il pas un certain opportunisme à surfer sur l'engouement des uns et la fragilité des autres ?**

R.G. : Il n'est pas dans ma nature de « crier avec les loups » pour attiser quelques fantômes, qu'ils soient prometteurs ou défaitistes... Encore moins de parier sur un effet de mode.

Les praticiens ont des défis à relever et des solutions à imaginer, dans un contexte mouvant et encore flou. Pour se positionner et évoluer dans le paysage vétérinaire de demain, il ne suffira pas de raisonner isolément, sans tenir compte de l'intérêt et du devenir collectif. Entre la politique de l'autruche et les initiatives cannibales, le SNVEL croit à la fois à la cohésion et au fait que chacun reste maître de ses choix, tout en ayant des aides et des supports pour analyser, se projeter, construire, évaluer...

Au-delà du projet de chacun, le syndicat se doit de participer à l'organisation collective du maillage, de la permanence et de la continuité des soins. Résovet est donc aussi un projet pour « l'entreprise vétérinaire France », cohérent et solidaire.

▮ **D.V. : A qui Résovet s'adresse-t-il ?**

R.G. : Certains d'entre nous vivent pour leur passion médicale, d'autres consolident leurs compétences managériales, d'autres encore s'engageront dans l'avènement de réseaux, voire de regroupements... Résovet s'adresse à chacun, à celles et ceux qui regardent de loin leur comptabilité ou aux autres qui se sentent l'âme d'entrepreneur, qu'ils souhaitent se développer seuls ou avec d'autres.

Notre but n'est ni hégémonique, ni de constituer « une chaîne qui se cantonnerait à négocier des remises » : c'est par des prestations, des informations, des formations que Résovet aidera chacun à développer son propre projet...

▮ **D.V. : Vous avez aussi évoqué l'existence d'un « comité d'éthique »...**

R.G. : En effet. Résovet fonctionnera avec des valeurs et des engagements forts, notamment vis-à-vis du secret professionnel, de la confidentialité et de la protection des données, d'éventuels conflits d'intérêt... C'est fondamental. Nous en présenterons les détails et d'autres aspects de fonctionnement dans les prochaines semaines. ▮

>> Encore plus d'infos !

Résovet, Maison des vétérinaires.

10, place Léon Blum, 75011 Paris.

Philippe Mirepoix, tél. : 01.55.01.08.16, fax : 01.55.01.08.14, courriel :

contact@resovet.org

Site Internet : www.resovet.org

* Lire La Dépêche Vétérinaire n° 1070, page 6.

